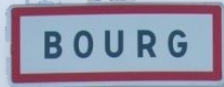


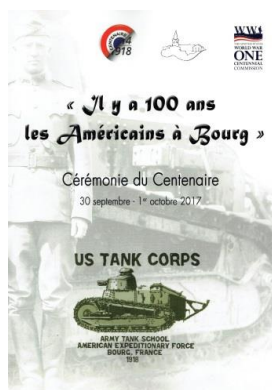
Le journal de



www.mairiedebourg.fr



L'album du souvenir



(Quelques exemplaires encore disponible en mairie 20 €)

EDITO

Cette année, comme lors des précédentes, nous nous sommes retrouvés à diverses occasions. Cependant 2017 restera gravé longtemps dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Grâce à notre Maire, à l'association Bourg Patrimoine et Traditions, aux nombreux bénévoles du village et des alentours, nous avons écrit un pan de l'histoire du village, tissé des liens forts, entretenu la mémoire, fait des rencontres enrichissantes, inattendues.

Mr Thiébaud a, à de nombreuses reprises, virtuellement traversé l'Atlantique. Des liens se sont créés enfin dans la réalité : notre petit village existe maintenant pour quelques américains fervents d'histoire. Les bourgeois ont, malgré la pluie, conquis le cœur de Mme Ayer Patton qui songe déjà à nous revisiter. Un travail exceptionnel, de grande qualité, a été mené à bien pour le bonheur des habitants et des visiteurs.

Continuons à cultiver la fraternité, l'amour, cette énergie créatrice qui fait des merveilles.

Que les fêtes se passent pour vous dans la douceur, la tendresse et la paix. Accueillons 2018 les bras grands ouverts et de la lumière plein les yeux.

Le mot du Maire

La fin d'année devrait être l'occasion de penser à l'avenir, d'avoir des projets, d'être ambitieux. Mais malheureusement, la vie en a décidé autrement. C'est la deuxième fois que je perds, que nous perdons, un adjoint, c'est bien le mot. Je ne pouvais pas m'adresser à vous sans avoir une pensée émue pour Jean-Marc et sa famille. Ce fut un plaisir et une chance de l'avoir à nos côtés, toujours disponible, serviable et professionnel, tout cela en faisant abstraction de ses propres problèmes.

Tout ceci nous rappelle à l'ordre, nous rappelle que nous sommes bien peu de choses, nous rappelle que nous sommes de passage. Même avec un poids sur le cœur, la vie continue. C'est ce qu'il nous dirait. 2017 ne sera pas malgré tout à rayer des listes, nous y avons connu aussi des joies. Mais comme j'ai promis de ne plus parler du centenaire, je m'en tiendrai à ce clin d'œil.

2018 nous attend, à nous d'en faire une belle et bonne année. Nous y verrons quelques chantiers notamment sur la mairie. Mais je souhaiterais aussi que l'élan que nous venons de connaître perdure pour l'intérêt de notre patrimoine. Nous allons y travailler ensemble.

Je vous souhaite d'entrer dans cette nouvelle année avec tout le bonheur du monde et plein de bonnes choses encore.



À venir...

29 décembre :

Arbre de Noël (cadeau au moins de 10 ans)

7 janvier :

Vœux de la municipalité

En mars :

- Matinée de bénévolat

10 mars :

- Repas organisé par Bourg Patrimoine et Tradition

8 mai :

Armistice 1945 au monument

24 juin :

Vide grenier organisé par Bourg Patrimoine et Tradition

13 juillet :

Repas champêtre, feux d'artifice

5 août :

Poulet party

11 novembre

Armistice 1918 au monument

16 novembre

Soirée « Beaujolais »

18 novembre

Repas des aînés

Sommaire

Edito, le mot du maire

Rétrospective du semestre

Les décisions du conseil

Infos du Grand Langres

Le recensement

Infos

Etat civil

Le second semestre en images



Agréable soirée festive pour la Fête nationale

Jeudi 13 juillet, le traditionnel repas champêtre, organisé par la municipalité, a réuni plus de cent habitants et leurs invités, venus célébrer la Fête nationale, dans un esprit de grande convivialité. A partir de 20h, par petits groupes, ils sont restés quelques instants à l'extérieur du hangar pour se saluer et faire connaissance avec les nouveaux habitants. Les convives ont ensuite pris place autour de deux grandes tablées pour partager l'apéritif de bienvenue, et puis, investir les abords du buffet froid copieux et varié dressé à proximité. La nuit venue, l'assemblée est sortie pour admirer les bouquets multicolores du feu d'artifice qui, aux dires de tous, a été particulièrement remarquable. Après de chaleureux applaudissements, chacun a repris sa place pour déguster les nombreux desserts qui font la renommée des cordons bleus du village. Ce rendez-vous festif annuel est très attendu et fort apprécié par les habitants du village.

La commémoration du centenaire se prépare

Jeudi 27 juillet, une réunion s'est tenue à la salle de convivialité sous la conduite du maire Dominique Thiébaud et Bernard Gouriet président de l'association Bourg Patrimoine et Traditions pour organiser les cérémonies de la commémoration du centenaire de la présence américaine à Bourg. Dans un premier temps, les responsables des chantiers participatifs ont fait état de l'avancement des travaux. Sébastien a indiqué que la construction des chars était en phase d'achèvement, le travail s'effectuant avec un esprit de solidarité remarquable. La même ambiance emplit la salle de réunion le mardi ou le jeudi où les mains actives fabriquent des fleurs en papier dont Simone et les participantes ont présenté plusieurs modèles aux couleurs assorties. Le bilan de ces préparatifs a été complété par la présentation par Dominique du timbre commémoratif et par les explications fournies par Bernard concernant la préparation de la reproduction historique de la rencontre franco-américaine de 1917.

Avec des documents affichés à l'écran, les deux animateurs ont présenté le programme des cérémonies qui se dérouleront le samedi 30 septembre en matinée en trois endroits différents suivant un circuit déambulatoire. La première cérémonie se déroulera à la stèle de la Croix d'Arles en hommage au Général Patton. Un arrêt sera effectué sur la route de Brennes pour présenter le site du camp et l'historique de son fonctionnement. La cérémonie au village constituera l'apothéose de ces manifestations avec au programme : la reconstitution de la fête d'accueil des américains en 1917, la présentation de la reproduction en bois grandeur nature d'un char FT 17 et d'une structure en osier symbolisant l'amitié franco-américaine. Le vernissage des expositions clôturera la cérémonie. Cet exposé a été suivi d'échanges entre les participants pour préciser certains détails d'organisation. L'ambiance qui régnait autour du verre de l'amitié était le témoignage de l'enthousiasme qui anime les bénévoles conscients de vivre un bel événement.



Des fleurs et des cocardes pour le centenaire

Au mois d'avril, des chantiers participatifs ont été mis en place pour préparer les cérémonies du centenaire du camp américain qui se dérouleront à Bourg à la fin du mois de septembre. Depuis, l'atelier décoration et pavoisement fonctionne à raison de deux séances hebdomadaires, le mardi tantôt et le jeudi soir, avec une quinzaine de participantes qui se relaient par équipes de 3 à 6 pour fabriquer des fleurs en papier crépon. Il s'est agi au début de créer des modèles en trouvant pour chaque forme des couleurs appropriées. Au fil des séances., chacune a affiné sa technique en y ajoutant une touche particulière propre à sa créativité. Le groupe initial a reçu le renfort de personnes extérieures au village dont une qui a l'expérience du « Grand Pardon » à Chaumont. Pour plus de facilité et en fonction de leur disponibilité, des bénévoles ont complété les séances régulières par des heures de travail à la maison. Début septembre, le résultat est efficient : dans les cartons, par catégorie, sont rangés des bouquets de glycines, des œillets, des roses, des guirlandes torsadées... et des cocardes. Au plaisir de se retrouver s'ajoute pour ces bénévoles la joie de participer à un travail collectif qui va se concrétiser dans la dernière semaine de septembre, par la mise en place de ces centaines de fleurs dans l'espace commémoratif...en espérant une météo favorable, pour le plus grand plaisir des visiteurs qui viendront le 30 septembre.



De belles brochettes à l'Echenot

Dimanche 6 août, près de cent personnes se sont retrouvées sous les ombrages de l'Echenot pour le traditionnel « poulet party » organisé par l'association Bourg Patrimoine et Traditions.

Après avoir été accueillis chaleureusement devant les rangées de poulets dorants sur les broches, les invités ont pris place autour de la grande table décorée de fleurs et de feuillages. La météo favorable a été un peu contrariée par un vent frais du Nord qui balayait l'entrée du sous-bois.

Dans une ambiance joyeuse et amicale, les invités ont apprécié la qualité du menu fidèle à la tradition : taboulé, trio de fraîcheurs, poulets fermiers avec sa garniture de haricots. Les fromages du terroir ont précédé les salades de fruits suivies de glaces rafraîchissantes accompagnées de gaufres sèches.

La loterie très attendue a récompensé largement les plus chanceux. D'autres divertissements ont ponctué l'après-midi : grands éclats de rires autour du passe-boules, du coupe saucisson et du jeu de quilles entouré de ses adeptes habituels. A la tombée de la nuit, par petits groupes, les participants se sont rassemblés autour du barbecue, l'occasion de faire la causerie tout en dégustant les grillades de Quinquin. Située au cœur de l'été, cette manifestation demeure le rendez-vous incontournable des fidèles du poulet party qui n'ont pas manqué de féliciter les artisans de cette belle journée.



Cure de jouvence pour la salle communale

Inaugurée en 1996, la salle de convivialité avait besoin d'une rénovation. Les travaux sont actuellement en voie d'achèvement avec la mise en peinture des murs effectuée par une entreprise de Langres. Habillés de vert et de blanc, les murs apportent de la clarté dans la salle.

Auparavant, une équipe de bénévoles a remplacé les dalles du plafond ainsi qu'un éclairage plus performant par sa luminosité. Ainsi remise à neuf, la salle est prête à accueillir une des expositions de la commémoration du centenaire du camp américain.



La préparation du centenaire s'accélère

Jeudi 31 août, une réunion a eu lieu à la salle de convivialité pour préparer les cérémonies de la commémoration du centenaire de la présence américaine à Bourg, qui se dérouleront les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre. Les organisateurs ont présenté à l'assemblée le programme établi pour ces manifestations : cérémonie à la Croix d'Arles en hommage au Général Patton, présentation sur le site de l'historique du camp créé en 1917 et cérémonie à Bourg dans un espace commémoratif avec la reconstitution d'une scène d'époque, de la musique, la présentation des travaux des chantiers participatifs et des expositions situées sur un circuit déambulatoire. M. Jacques Creuse, président du Souvenir Français du comité de Longeau-Prauthoy a détaillé l'ordonnancement de la cérémonie à la stèle Patton et Marie-Christine Remongin a présenté le répertoire de la Lyre Cheminote qui sera exécuté dans le cadre des cérémonies officielles et en accompagnement de la représentation scénique. Les bénévoles se sont tenus informés des travaux préparatoires qui auront lieu dans la dernière semaine de septembre : décoration végétale et florale, installation des expositions et du matériel inhérent à ce genre de manifestation. De nombreuses questions et des échanges ont permis d'établir la répartition des tâches de chacun. Il est bien entendu que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, aussi bien pour préparer les cérémonies que pour être figurants dans la représentation scénique. Le partage du verre de l'amitié a permis d'affiner certains détails d'organisation de ces manifestations qui ne manqueront pas de marquer la vie du village.





Deux chars et un timbre commémoratif pour le centenaire.

Le samedi 15 septembre, il régnait une certaine effervescence dans le hangar affecté à la construction des chars. Pour les bénévoles, c'était la touche finale : la mise en peinture et le montage des deux chars en bois qui seront présentés le 30 septembre et le 1^{er} octobre, à l'occasion des cérémonies du centenaire de la présence américaine à Bourg. Chaque char est la réplique fidèle grandeur nature du char Renault FT 17, premier char de conception moderne utilisé à la fin de la guerre en 1918. Le 23 mars 1918, un premier contingent de 10 chars de ce modèle avait été livré au camp de Bourg qui servait de terrain d'entraînement sous le commandement de George Patton, alors capitaine instructeur de l'école de blindés légers de Langres. Les manœuvres s'effectuaient, sous les regards étonnés des habitants du village qui voyaient évoluer « ces drôles d'engins ». La construction des deux chars en bois, effectuée en 5 mois, a demandé 600 heures de travail pour les 10 bénévoles, sans compter le temps passé à la maison pour fabriquer les petites pièces. Ils peuvent être fiers de cette réalisation, hors du commun, quasi-unique en France.

L'édition d'un timbre commémoratif sera aussi un événement majeur qui va marquer la célébration du centenaire. Le graphisme du timbre représente une poignée de mains avec deux manchettes aux couleurs française et américaine, symbolisant l'entente des deux nations. Le 30 septembre, il sera proposé aux visiteurs la vente d'une enveloppe spéciale portant le timbre, la date et qui sera personnalisée par une inscription « Il y a 100 ans, les américains à Bourg » avec l'effigie d'un char FT 17. Un attrait supplémentaire pour les festivités du centenaire.



Le village en fête a su revisiter son histoire.



Le beau temps a daigné faire son apparition dimanche 1^{er} octobre pour embellir les festivités du centenaire qui ont drainé plus de 2000 personnes dans les rues de Bourg, une manière de se plonger dans le cœur de l'histoire du village. Au petit matin, sous une grisaille froide et humide, de multiples mains se sont affairées pour remplacer le décor floral abîmé par la pluie, afin d'embellir au mieux l'espace commémoratif. Après leur passage sous l'arc de triomphe, les visiteurs ont été d'emblée transportés dans l'histoire, en regardant les grands posters accrochés aux murs représentant des photos uniques du camp automobile américain.



Toute la journée, un nombreux public a déambulé sur la place, autour des véhicules de la Grande Guerre magnifiquement restaurés et dans les granges où étaient exposés de multiples trouvailles du camp. Nombreux ont été remplis d'admiration devant la réplique du char FT17, construit en bois par une équipe de passionnés, placé dans un ancien baraquement du camp. Les panneaux situés dans la salle communale proposaient au public une thématique variée : documents d'époque, tableau sur « l'enfant et la guerre », objets rares et films inédits. Le stand du souvenir a connu un grand succès. Un coin de la salle était réservé à Mme Helen Patton qui avec une bienveillance très enjouée a dédié des ouvrages consacrés à la vie de son illustre grand-père. L'église était transformée en hôpital militaire où étaient exposés de nombreux objets liés au service santé présentés par Michel Grandpierre costumé en poilu qui a fait des démonstrations de soins pratiqués pendant la guerre.

Le 25 décembre 1918, la petite fille du maire de l'époque, âgée de 5 ans, a récité un compliment en anglais, appris par cœur, pour remercier les américains pour les cadeaux offerts aux enfants de Bourg. A plusieurs reprises, la scène de cette évocation historique a été jouée, dans la pure tradition villageoise, par des habitants de Bourg et des alentours avec des costumes d'époque. Samedi, la Lyre cheminote de Chalindrey a pris l'allure d'une fanfare militaire pour ressusciter des morceaux de circonstance et accompagner les jeunes acteurs pour chanter la « Marseillaise ».

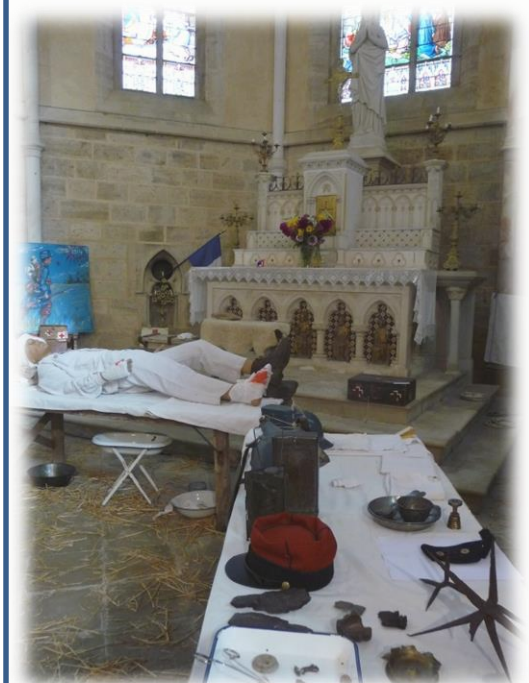




Dimanche après-midi, il y a eu du frisson dans les cœurs quand les enfants ont interprété l'hymne national a cappella et à l'instant où la voix pénétrante de Mme Patton s'est élevée pour chanter l'hymne américain, des moments chargés d'émotion, partagés par les spectateurs qui ont marqué leur satisfaction par un tonnerre d'applaudissements. Le bal de la fraternité a conclu cette prestation sur l'air de la « Madelon ». A l'issue du spectacle, il a été lu un poème de George Patton écrit en 1918 intitulé « A nos premiers morts », suivi du récit d'un poème de Gilles Goiset « Bourg au coeur de la Grande Guerre ». Côté restauration et buvette, l'intendance était au rendez-vous grâce au dynamisme et à l'engagement fort des bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour satisfaire au mieux les goûts des visiteurs déjà bien nourris des images fortes de cette belle journée.

Mme le Consul Général s'est dite impressionnée par « la reconstitution scénique et par les moyens déployés par le village pour arriver à ce niveau de qualité ».

Il restera de cette célébration du centenaire de la présence américaine à Bourg, le souvenir de belles festivités, un événement ancré dans la mémoire, concrétisé par la présence d'une borne commémorative et d'une structure en osier représentant une poignée de main fraternelle franco-américaine.



Un album souvenir a été réalisé pour l'occasion, il retrace l'histoire de cette aventure, la genèse, les différentes étapes du projet, les articles de presse avant et après, mais surtout il comporte plus de 300 photographies. Ce projet a beaucoup mobilisé mais il a aussi marqué un instant de l'histoire de notre village avec ces moments de joie, de doute, d'émotion avec des invités qui ont été impressionnés et heureux d'être présents. ce livre a pour but de garder le souvenir d'un an de préparation et d'un weekend de cérémonies. Il en reste quelques exemplaires en vente (voir en page 1)

Retrouvailles chaleureuses pour les anciens élèves



Comme tous les ans, les anciens élèves de l'école primaire du village se sont retrouvés, samedi 7 octobre, à la salle de convivialité, le temps d'une journée placée sous le signe de l'amitié et du souvenir. La joie de se retrouver dans leur ancienne salle de classe remplie d'images inoubliables a marqué un temps fort avant l'assemblée générale, consacrée au rapport des activités et au bilan financier qui a fait apparaître une situation saine de l'association et une stabilité des effectifs. Les participants ont ensuite entouré la table apéro où les attendaient de délicieux amuse-bouches appelés à préparer les papilles gustatives. Ils n'ont pas tardé à prendre place autour d'une table joliment décorée aux couleurs automnales. L'excellent repas préparé par Daniel Choné a remporté tous les suffrages des convives qui n'ont pas manqué, durant l'après-midi, d'évoquer leur jeunesse et de prendre connaissance des messages envoyés par des absents retenus pour raison de santé. L'assemblée a été tenue en haleine quand Jean-Pierre a récité un de ces derniers poèmes intitulé « la mesure », le reflet d'une époque ancienne pleine de charme et de nostalgie. La traditionnelle soupe à l'oignon a mis un terme à cette belle journée, l'occasion de préparer les prochains rendez-vous de 2018.

Bilan satisfaisant chez les bouilleurs de cru

Samedi 21 octobre, le syndicat communal des bouilleurs de cru a tenu son assemblée générale, à la salle de réunion, afin de préparer la prochaine campagne de distillation. Après avoir souhaité la bienvenue aux huit membres présents, le président Dominique Thiébaud a donné la parole au secrétaire Bernard Gouriet qui a donné lecture du compte rendu de l'assemblée générale 2016. Le bilan financier de l'année écoulée, présenté par le trésorier André Gouriet, a été approuvé à l'unanimité. La cotisation demeure inchangée au prix de 15 €. Les adhérents ont été informés du changement d'appellation du syndicat cantonal, intitulé désormais, « Le syndicat des bouilleurs de cru du Sud Haut-Marnais ». Il a été décidé de changer la soupape de sécurité de l'alambic, avant de commencer les journées de distillation. Avec ses douze membres et la situation saine des finances, le président a souligné la bonne marche du syndicat. Le verre de l'amitié a clos de manière sympathique cette réunion annuelle.



L'association foncière a programmé ses travaux.

Samedi 28 octobre, l'association foncière de Bourg a tenu son assemblée générale à la salle de convivialité, sous la présidence de Laurent Gouriet, entouré des membres du bureau, et en présence de Dominique Thiébaud, maire de la commune.

Certaines personnes étant munies de pouvoirs de vote, le quorum était atteint pour permettre à l'assemblée de pouvoir valablement délibérer. Les budgets ont été adoptés à l'unanimité, de même pour le tarif de la taxe de remembrement resté inchangé au prix de 9,36 € TTC par hectare. Cette année, il y a eu surtout des travaux d'élagage. Dans les deux années à venir, il a été prévu de faire des travaux au chemin de Champ Pafret et de poursuivre la réfection du chemin de Morey, à réaliser après les coupes de bois prévues dans le secteur. Une clause des statuts sera modifiée pour pouvoir, désormais, convoquer une assemblée générale des propriétaires tous les trois ans. La réunion s'est terminée dans une ambiance amicale autour du verre de l'amitié.



Les parapluies de sortie pour le 11 novembre

C'est sous une pluie battante que les habitants du village se sont rassemblés, aussi nombreux que les années précédentes, autour du monuments aux morts, afin de célébrer le 99^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Le maire Dominique Thiébaud a donné lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès du Ministre des armées dont voici un extrait « En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, la Nation reconnaissante rend hommage à l'ensemble des morts pour la France et perpétue l'indispensable mémoire ».

Suivi avec recueillement, le cérémonial habituel s'est terminé par une Marseillaise entonnée par les jeunes et reprise en chœur par l'assemblée.

A la fin de la cérémonie, Dominique Thiébaud a adressé de vifs remerciements à l'ensemble des participants qui ont courageusement bravé la pluie pour rendre hommage aux disparus. Il a remercié ceux et celles qui préparent la cérémonie, notamment pour le fleurissement.

Il a remercié également tous les acteurs de la célébration du centenaire dont le succès a eu un grand retentissement. Le verre de l'amitié a réuni tous les participants bien au chaud à la salle de convivialité.



Quand beaujolais rime avec convivialité

Vendredi 17 novembre, près de soixante personnes sont venues à ce rendez-vous gourmand organisé par l'association Bourg Patrimoine et Traditions,

La dégustation avec modération du nectar rouge rosé ou blanc a très vite créé une ambiance festive autour des tables joliment décorées aux couleurs automnales. Les bénévoles se sont affairés toute la soirée auprès des convives pour leur proposer, à la suite, une assiette de mise en bouche, un assortiment de charcuteries, des fromages, des fruits et des produits du terroir, de quoi satisfaire les plus gourmets.

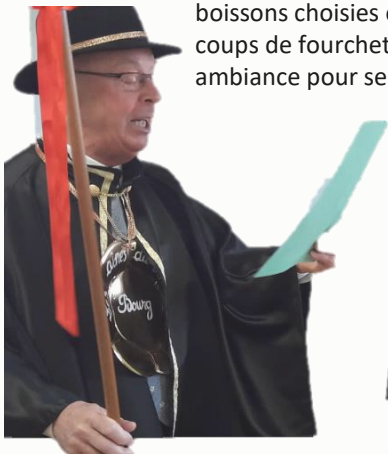
Encore une belle soirée qui s'est terminée dans la bonne humeur, avec la promesse pour tous de se retrouver pour le repas de printemps le 10 mars 2018.



Amitié et bonne humeur au menu des aînés

Dimanche 19 novembre, les aînés de la commune se sont retrouvés à la salle de convivialité pour partager le repas annuel organisé par le CCAS et offert par la municipalité aux anciens de plus de 60 ans. D'emblée, la chaleur bienfaisante de la salle a mis du baume au cœur des 40 participants réunis autour de tables de rouge et de noir revêtues et joliment décorées, chacun trouvant, à côté de son assiette un cadeau approprié aux dames et aux messieurs. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, le maire, Dominique Thiébaud, a eu une pensée chaleureuse, partagée par tous, pour les absents retenus pour des problèmes de santé. Le maître de cérémonie

Bernard a ouvert ensuite le chapitre de l'année 2017 pour introniser les promus de l'année auxquels ont été remis, par les parrain et marraines, un diplôme et « l'assiette d'or » de la confrérie des aînés du village. Tout au long de l'après midi, les convives ont savouré le délicieux repas préparé par un traiteur de Vaux, accompagné de boissons choisies et assorti d'un service chaleureux assuré par les membres du CCAS. Entre coups de fourchettes, chansons et moult souvenirs, la soirée s'est poursuivie dans une joyeuse ambiance pour se terminer autour de la traditionnelle soupe à l'oignon.



L'alambic se dévoile aux visiteurs



Le syndicat des bouilleurs de cru de la commune a eu l'heureuse initiative, samedi 2 décembre, de convier les habitants à découvrir la manière de fabriquer l'eau-de-vie. Alors qu'une bise glaciale balayait les rues du village, il faisait bon entrer dans l'atelier car le distillateur du jour avait allumé le feu dès 8 heures pour bien chauffer la chaudière cuivrée destinée à recevoir, pour la cuisson, les mirabelles ramassées fin août, qui avaient subi depuis, une bonne fermentation dans un tonneau. Après avoir « enfourné » les matières, le distillateur a donné des explications sur le principe de la distillation qui demeure le même depuis des siècles. L'alambic à bain marie est chargé de fruits, chauffé par un feu de bois savamment dosé. Les vapeurs d'alcool recueillies par le chapiteau passent dans le col de cygne, pour aller se liquéfier dans le serpentin plongé dans l'eau froide, et, au bout, un filet transparent aux parfums suaves « la petite eau » est recueillie dans un décalitre. « Il faudra ensuite procéder à la « repasse » dans l'alambic » a précisé le distillateur. L'essentiel pour lui, c'est de rechercher la qualité, savoir quand remettre une bûche dans le foyer, et contrôler souvent le degré d'alcool. Quelques jours après, il faudra faire le réglage approprié avec de l'eau de source. Toute la matinée, l'atelier fleurait bon la mirabelle aux dires des visiteurs qui n'ont pas manqué de consulter les documents affichés concernant la réglementation en vigueur pour distiller. S'il est vrai que la goutte est moins consommée qu'autrefois, elle agrmente encore quelques pâtisseries ou égaie une tasse de café quand elle a bien vieilli, avec modération bien sûr.

Chaleureux retour sur les festivités du centenaire



Samedi 2 décembre, les organisateurs de la commémoration du centenaire de la présence américaine à Bourg ont invité à la salle de convivialité tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour les cérémonies qui se sont déroulées au village les 30 septembre et 1^{er} octobre. C'était une manière d'accorder de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour préparer cet événement salué unanimement par un public largement conquis par la qualité des manifestations. Le maire Dominique Thiébaud n'a pas manqué d'en rappeler les moments forts avec, en appui, un diaporama présenté en continu à l'assemblée. Il a renouvelé ses remerciements aux bénévoles pour leur généreuse implication dans cette belle aventure. Pareillement pour Bernard Gouriet, président de « Bourg, Patrimoine et Traditions » qui a souligné l'impact de ce projet préparé pendant de longs mois qui a permis de fédérer une équipe de bénévoles motivés et de créer une dynamique positive dans le village et aux alentours. Les personnes présentes ont montré leur plaisir d'avoir contribué à la réussite de ces festivités, conscients qu'elle restera ancrée dans la mémoire collective du village. Les bénévoles ont été invités ensuite à se rassembler autour d'un bon buffet copieusement garni, préparé par le traiteur habituel. Un chaleureuse ambiance a régné toute la soirée, les convives ne manquant pas d'évoquer moult souvenirs, anecdotes et images fortes de la célébration du centenaire. Pour les récompenser de leur disponibilité, chaque bénévole a eu le plaisir de recevoir un calendrier établi pour l'événement, ainsi qu'un CD et un magnifique album du souvenir rempli de centaines de photos. Cette soirée restera pour tous un moment privilégié de rencontre et d'amitié.





Le village a revêtu ses habits de fête



Samedi 16 décembre, par un temps frisquet, quelques bénévoles ont installé devant la mairie un grand sapin bien vite garni de guirlandes électriques et de boules multicolores. La façade de la salle communale a, elle aussi, reçu son décor lumineux. L'après-midi, les petits et grands lutins du Père Noël ont accroché aux grilles de l'église des branches de sapin garnies de paquets cadeaux. Les entrées du village ont été placées sous la surveillance de totems Père Noël, de même pour l'abribus décoré en plus de sapins en carton personnalisés. Même l'église, éclairée de l'intérieur, est magnifiée par la beauté des vitraux. Des habitants ont mis aussi des illuminations créant, dès la nuit tombée, un décor de rêve enjolivé par la neige.

Le Père Noël devrait apprécier et même faire un petit détour par Bourg le 29 décembre, pour le plaisir de nos enfants si sages..



Noël fêté en langue des signes.

L'ambiance était à la joie samedi 16 décembre en soirée à la salle communale où s'étaient donné rendez-vous les membres de l'association Langres signes pour fêter Noël avec son lot de surprises préparé par la Présidente Véronique Flamand. Un diaporama a été présenté à l'assemblée sur les activités de l'association dont un stage suivi par une douzaine de personnes pour se perfectionner. Un silence impressionnant s'est instauré, en première partie du spectacle, quand Véronique Flamand a raconté, avec des signes, le « Noël du chien perdu ». Un groupe a ensuite interprété un chant signé sur la manière de dire Noël, rythme ou encore jazz, le texte étant traduit, pas en mot à signe, mais en images. Bien préparée depuis 15 jours, la prestation a été saluée par des bravos signés. D'autres contes et des chants ont suivi sur le thème de Noël dont « tombe la neige » et « le petit renne au nez rouge » mimé par Amélie. « L'hymne à l'amour » signé a été un bel hommage rendu à Johnny Hallyday. Cette belle soirée festive s'est poursuivie autour d'un buffet bien garni accompagné du verre de l'amitié.



FELIZ AÑO NUEVO
BONNE ANNÉE
HAPPY NEW YEAR
FROHES NEUES JAHR
FELICE ANNO NUOVO С НОВЫМ ГОДОМ
SZCZĘŚLIWEGO NOWEGO ROKU

2018



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Les décisions du conseil

Séance du 27 octobre 2017

1) Transports scolaires

Le syndicat mixte de transport scolaire de Langres Longeau n'ayant plus la compétence transport scolaire, désormais transférée pour partie à la CCAVM et au STIS de Rolampont, doit être dissous. Le conseil a approuvé à l'unanimité la décision du comité syndical du syndicat concernant le transfert de la compétence, la répartition des lignes de transports et la répartition du solde de trésorerie aux nombres d'habitants des communes adhérentes. Par ailleurs, le conseil a approuvé les nouveaux statuts du Syndicat intercommunal de transport scolaire de Rolampont qui doit prendre en compte son nouveau périmètre.

2) SDED 52 : (syndicat départemental de l'énergie et des déchets)

Le conseil a approuvé à l'unanimité la prise de compétence « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » par le Sded 52. Il a donné un avis favorable aux demandes d'adhésion de la Communauté de communes Meuse Rognon, de la Communauté d'agglomération de Chaumont, du Bassin de Nogent et celui de Bologne, Vignory, Froncles et la C.C. des 3 Forêts. Le conseil a pris acte du transfert de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Il a également émis un avis favorable quant aux demandes d'adhésion au Sded , de deux communautés de communes, en matière d'éclairage public (Auberive, Vingeanne et Montsaugonnais) et en matière de collecte et traitement des déchets ménagers (Grand Langres). En parallèle, la modification des statuts du Sded a reçu un avis favorable.

3) CCGL

Le conseil a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Grand Langres et sa version consolidée. Il a également approuvé le rapport de la Clect qui a établi les modalités financières du transfert de la ZAE des Ménétriers de la commune de Saints-Geosmes à la CCGL.

4) Assistance technique

Le conseil a autorisé l'intervention du Service Départemental d'assistance technique pour la voirie et il a approuvé le montant de la contribution de la commune arrêtée à 0,90 € TTC par habitant.

5) Toiture de la mairie

Le conseil a accepté à l'unanimité le plan de financement pour la réalisation des travaux de la toiture du bâtiment communal pour un coût total de 28 028,81 €, avec une subvention de 20% de la DETR et de 20 % du Conseil Départemental.

1) Vente d'un terrain au lotissement

Après avoir examiné les conditions de vente de la parcelle n°4 du lotissement, le conseil a décidé de vendre ce lot de 1469 m² au prix de 41 750 € TTC dont 1389 m² à 30 € TTC et 80 m² à 1 € TTC. La commune a modifié le plan P5 du règlement du lotissement afin de supprimer la réserve de 5m de large le long de la RD 292a, et ce, pour satisfaire la demande de l'acquéreur qui souhaite construire sa maison en limite de propriété. La sortie directe sur la route départementale est interdite.

2) Au fil des dossiers

- Le conseil a approuvé l'abandon du captage de Cherrey qui n'est plus utilisé et déconnecté du réseau d'eau potable.
- Il a accordé les subventions suivantes : 100 € à la Société de chasse Saint Hubert de Bourg, 92 € à l'amicale des donneurs de sang de Chalindrey Longeau et 50 € pour le Téléthon.
- Une décision modificative a été décidée afin de payer la facture de gardiennage du site de la commémoration du centenaire.
- La salle communale a été mise à la disposition de l'association des Familles Rurales de Longeau pour la saison 2017 2018 pour la somme de 500 €.
- Le recensement de la population sera effectué par Mme Gislaïne André, du 18 janvier au 17 février 2018.
- L'arbre de Noël de la commune aura lieu le vendredi 29 décembre après-midi. Les enfants et les personnes disponibles sont invitées à installer les décorations de Noël dans le village, le samedi 9 décembre après-midi.
- Il a été évoqué la réalisation d'affouages sur les parcelles communales pour l'hiver prochain.



Etat civil 2017

Nous avons accueilli la naissance de :

Maëline,
Fille de Baptiste et Sophie



Sincères condoléances aux familles de :
Mr Francois et de Mr Roux

Il nous a quittés : Jean-Marc Roux

C'est avec une infinie tristesse que le village a appris mardi 5 décembre le décès dans sa 64^{ème} année de Jean-Marc Roux dit « Jeanjean et Jeannot », l'ami de toute la communauté villageoise.

Jean-Marc est né à Langres le 5 octobre 1953. Il a grandi dans la maison familiale à Bourg avec ses deux sœurs Edith et Martine.

Après avoir fréquenté l'école communale, il a obtenu un CAP en chaudronnerie. Il aimait rôder dans l'atelier de son grand-père admiratif du rougeoiement du fer façonné sur l'enclume. A 18 ans, le monde du travail l'attend à la SALEV dans l'usine de son père où il y apprend le respect, la politesse et le goût du travail bien fait.

En 1972, il devient tôlier métallier à l'usine Legros de Saints-Geosmes. Puis, il va assurer quelques temps la gérance de l'usine de déshydratation de végétaux à Auberive, tout en s'occupant en hiver d'une station-service à Longeau. En 1979, il change d'orientation en obtenant avec succès un concours de surveillant pénitentiaire. Il est affecté à Fleury-Mérogis dont il a assuré durant une période l'entretien et la maintenance dans un milieu carcéral souvent pénible. Pour se rapprocher de sa région, il obtient sa mutation au centre pénitentiaire de Dijon où il a effectué la quasi-totalité de sa carrière dont 15 années comme gérant du mess. Son départ en retraite en 2008 l'a conduit à venir s'installer à Bourg, dans la demeure familiale.

De son premier mariage avec Odile Meunier, il a eu trois enfants Denis, Sandrine et Gérald qui lui ont donné six petits-enfants. Le 23 juillet 2016, il a épousé à Bourg Cécile Frérot, déjà maman de Jimmy. Ensemble, ils ont eu une fille Emélie, aujourd'hui âgée de 17 ans. Parallèlement à son activité professionnelle, il s'est investi dans la vie associative au travers de ses occupations favorites : le foot, le tennis et le vélo, assurant des responsabilités au niveau des clubs et organisateur de manifestations.

Dès son arrivée à Bourg, il a eu à cœur de réaménager sa maison et les abords pour mieux recevoir sa famille et ses amis, aimant partager avec eux sa joie de vivre. Très proche de la nature, Jean-Marc aimait la terre nourricière, porteuse de fruits et de légumes. Son jardin, sa chenevière, ses arbres fruitiers étaient sa passion comme celle portée pour les chevaux, sans pour cela en avoir. Il était très attaché aux valeurs du monde rural dans lequel il retrouvait ses racines.

Désirant s'investir dans la vie publique, il a été élu conseiller municipal le 23 mars 2014 et, le 30 mars nommé 2^{ème} adjoint, prenant en charge en particulier la gestion du réseau d'eau potable, le fleurissement du village et participait deux fois par an à la rédaction du journal de Bourg. Conformément à son caractère volontaire et grâce à ses qualités de bon bricoleur, il s'est engagé pleinement dans sa tâche, aimant le travail bien fait, toujours disponible pour la collectivité et pour autrui. Il a manifesté la preuve de son attachement profond au village en adhérant comme vice-Président à l'association « Bourg, Patrimoine et Traditions », montrant, là encore son intérêt pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

Son engagement sans faille dans les manifestations était le reflet de ses valeurs morales et de ses qualités humaines au service d'autrui et des associations. D'un naturel discret, il était courtois et bienveillant, à l'écoute des autres et fidèle en amitié.

Jean-Marc a ressenti les premiers symptômes de la maladie au mois de mars. D'emblée, il s'est battu faisant pleine confiance au traitement et avec une énergie qui forçait l'admiration, voulant continuer ses activités sans relâche, pour se prouver à lui-même ses espoirs de guérison et épargner des soucis à ses proches. La préparation du centenaire a été un bel exemple de sa ténacité à vaincre la maladie. Hélas sa lutte s'est avérée vaine. Après deux semaines d'hospitalisation, Jean-Marc s'est éteint le 4 décembre entouré des siens.

Jean-Marc, nous avons beaucoup apprécié ta grande disponibilité en toutes occasions, ton sens de l'humain, ton attachement aux valeurs et à la convivialité, ton aide efficace et tes conseils avisés avec des mots attachés à ta personnalité : gentillesse, simplicité et dévouement.

Nous te devons beaucoup et sois gratifié de notre reconnaissance.

Nous avons perdu un ami dont la silhouette familière sera toujours présente dans les rues du village.

Cécile, les enfants et toute la famille, soyez assurés de notre soutien pour vous aider à surmonter ces moments pénibles. Nous vous présentons nos sincères condoléances.



INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

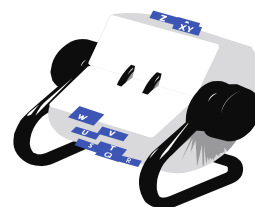
Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois



Recensement de la population

Du 19 janvier au 18 février 2018 aura lieu le recensement de la population à Bourg

Merci de réserver le meilleur accueil à :
Madame André Gislaine



RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet